



Envoi par courrier et par télécopieur : (514) 864-3867

Québec, le 23 novembre 2005

M. Henri Gilbert, directeur
Ministère des Transports
Direction de l'Île-de-Montréal
440, boul. René-Lévesque Ouest, 10^e étage
Montréal (Qc) H2Z 2A6

Objet : Projet d'amélioration des infrastructures de transport terrestre près de l'Aéroport
Montréal-Trudeau

Monsieur le Directeur,

Concernant le dossier précité, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

- En référence au projet optimisé (figure 8, document DA1), on remarque que la rue B et l'avenue Marshall ont été reconfigurées par rapport à la variante 2B (figure 1.6, document PR3.1). Comment expliquez-vous cette reconfiguration ?
- Concernant le document DA46, comment expliquez-vous que le débit en période de pointe du matin en 2016, à la suite de la réalisation du projet, soit plus élevé que les débits estimés en 2004 et 2016 advenant que le *statu quo* soit maintenu ?
- En référence à votre réponse n°2 aux questions complémentaires de la commission du 7 novembre 2005, pourriez-vous nous fournir les débits anticipés en 2016, à la suite de la réalisation du projet, sur la bretelle reliant l'autoroute 20 Ouest à l'aéroport, et ce, avant le point de convergence du trafic qui emprunte cette bretelle avec le trafic de la bretelle reliant l'autoroute 20 Est à l'aéroport ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission